XIXe ANNÉE — N° 0 283 — VENDREDI 24 JANVIER 1908

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

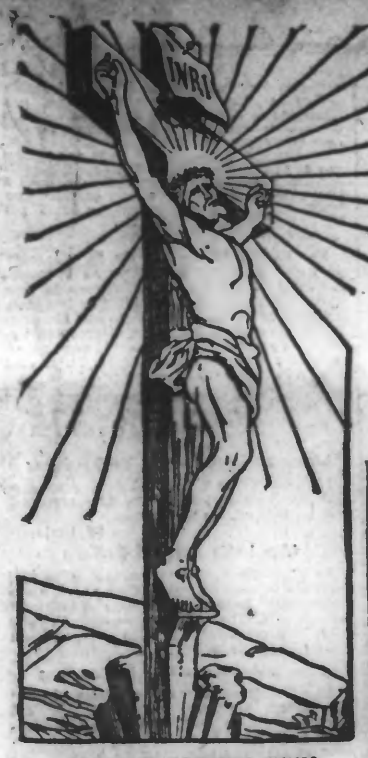

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

La Journée

La Chambre, après adoption de diverses propositions, a repris la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

—o—

Au Conseil des ministres, il a été surtout question du Maroc.

Un important mouvement judiciaire a été signé.

—o—

Le Sénat a examiné aujourd'hui la réduction des périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux.

—o—

Une collision de navires a eu lieu dans la mer du Nord. On recherche une barque, contenant 23 personnes, qui a disparu.

—o—

ÉTRANGER. — Les socialistes ont développé, au Reichstag, malgré le chancelier, leur interpellation sur le suffrage universel ; mais il ne s'est pas produit de nouveaux désordres.

— Au Congrès du Travail, à Hull (Angleterre), le Labour-Party a fait voter une résolution déclarant que le socialisme doit être le but du parti.

— Au procès Naal, la déposition du député Gerle a seule présenté de l'intérêt.

— On parle, au Maroc, de la réoccupation de Settat par Moulay-Rachid, mais le fait n'est pas confirmé.

— On dit que le général Kouropatkine va être poursuivi, lui aussi, au sujet de la chute de Port-Arthur.

— Le tableau de Van Dyck, volé à Courtrai, a été retrouvé.

LE CINQUANTENAIRE
DES
APPARITIONS DE N.-D. DE LOURDES
ET LE PÈLERINAGE NATIONAL

Des fêtes ininterrompues auront lieu à Lourdes pendant l'année jubilaire de 1908.

Mgr Schœpfer, qui organise avec un zèle épiscopal ce vaste mouvement de foi, fixe aux pèlerinages cinq journées principales : *11 février 1908*, date de la première apparition ; *25 mars*, jour où la Sainte Vierge a dit : *Je suis l'Immaculée-Conception* ; *16 juillet*, date de la dernière apparition ; *4 octobre*, fête du Saint-Rosaire ; *11 février*, dernier jour de l'année jubilaire.

En plus, Sa Grandeur fait du *Pèlerinage National* le rendez-vous plus spécial des anciens « miraculés ». On lit à ce sujet en son ordonnance :

Les personnes qui ont obtenu à Lourdes le bienfait d'une guérison extraordinaire, et que nos pèlerins appellent du beau nom de *miraculés*, sont invitées particulièrement aux fêtes du cinquantenaire. Celles qui ne pourraient venir à l'une des dates fixées plus haut sont convoquées au *Pèlerinage National*, qui aura lieu du *20 au 24 août 1908*. Dans les processions, elles auront une place spéciale et se grouperont autour de la bannière dite « des miraculés ».

On a lieu d'espérer que l'année jubilaire verra à ce Pèlerinage National, auprès des anciens miraculés, de nouveaux et nombreux privilégiés, parmi les *mille* malades pauvres que l'œuvre transporte chaque année (28 680 depuis l'origine). Il serait même désirable, si la souscription le permet, qu'on dépassât cette fois le chiffre ordinaire de mille.

La souscription est ouverte comme de coutume *au secrétariat du Pèlerinage National, 4, avenue de Breteuil, Paris, VIIe.*

"Qui sont-ils?"

voilà ce que l'on se demande avec effroi et curiosité, plusieurs lieues à la ronde, sans que personne ait osé jusqu'ici pénétrer dans ce mystérieux repaire qui semble abriter à la fois des anges et des démons et qui a donné son nom à notre prochain feuilleton

Le château de Fontanès

par le vicomte GAM

L'énigme se résoudra pour nos lecteurs de la façon la plus palpitante et la plus agréable dans l'œuvre pleine d'entrain du vicomte Gam.

Le château de Fontanès

est un roman en panaches et en dentelles comme la brillante et aventureuse société française du commencement du XVIIe siècle qu'il met en scène.

Le château de Fontanès

commencera à paraître dans la « Croix » du 12 février.

La situation de M. de Bülow

Nous prédisions, lors des élections allemandes, à M. de Bülow, qu'il regretterait un jour d'avoir mécontenté le Centre catholique du Reichstag. Plus récemment, lorsque le chancelier, qui affecta si souvent de mépriser les parlementaires, se conduisit comme un vrai politicien, en réclamant de tous les groupes politiques qui forment le « bloc » allemand une manifestation de confiance à la tribune, nous exprimâmes la crainte qu'il ne se repentît bientôt de cette exigence. Il semble bien que l'heure des difficultés les plus graves ait sonné pour lui. Hier, il s'est trouvé en complet désaccord avec la grande majorité de la Chambre. On l'a interpellé malgré lui et malgré les conservateurs et les nationaux-libéraux, sur le suffrage universel. En même temps, symptôme caractéristique, la Commission chargée d'examiner la loi sur les associations à laquelle tient tant le gouvernement, a modifié le projet qui lui est soumis dans le sens voulu par les groupes de gauche.

Le chancelier de l'empire, prince de Bulow, pendant une séance du Parlement

Ceux-ci paraissent, désormais, constitués en un bloc qui a remplacé, momentanément du moins, l'ancien bloc de droite qui faisait la force du gouvernement actuel. Et si cette entente dure assez pour imposer un échec à M. de Bülow dans la discussion d'une question importante, l'empereur aura beau vouloir retenir au pouvoir l'homme à qui il ne consentira pas à donner tort contre les parlementaires, il sera bien difficile au chancelier de conserver son poste.

Est-ce donc que le langage tenu par ce dernier, hier, à la tribune, soit blâmable ? Il n'y aura que les socialistes pour le soutenir. D'abord, il semble bien que le prince de Bülow était dans le vrai en affirmant l'incompétence du Reichstag à traiter une question purement prussienne. Les déclarations faites au Landtag sur le suffrage universel ne pouvaient pas être discutées par le Parlement de l'empire. Quant aux paroles prononcées à propos des troubles survenus lundi à Berlin et ailleurs, à l'occasion de la manifestation des sans-travail, elles sont telles qu'on devait les attendre d'un chef de gouvernement conscient de son devoir.

Il est tout à fait désolant qu'à Berlin, en ce moment, soixante mille ouvriers soient sans travail. Si la police, comme il lui arrive souvent dans tous les pays, a été trop vive et brutale pour empêcher une manifestation, pacifique assure-t-on, de ces pauvres gens, c'est très regrettable. Mais le prince de Bülow, flétri à ce sujet aujourd'hui par les blocards de France, n'a pas parlé autrement que l'eût fait M. Clemenceau, aux applaudissements de sa majorité. Il a soutenu sa police et il a exhorté le pays à ne pas « porter la politique dans la rue ». Je me figure sans peine un président du Conseil, chez nous, disant au Palais-Bourbon comme le prince de Bülow, hier, au Reichstag :

C'est un devoir d'honneur pour tous les citoyens de considérer l'ordre public comme une loi supérieure, et c'est la mission et le devoir des autorités de faire respecter, même par la force, cette loi. Toute tentative de troubler l'ordre public doit être et sera réprimée. On ne souffrira pas que l'agitation présente devienne maîtresse de la rue. Ce serait une funeste erreur de croire que les manifestations d'une foule abusée pourraient faire impression sur un gouvernement conscient de son devoir.

Le parti socialiste est entré, avec les manifestations du 12 janvier, dans une voie périlleuse ; je l'avertis du danger d'y persévérer et j'adresse notamment aux populations travailleuses l'exhortation la plus pressante, et je le fais dans une bonne intention. Je les exhorte à ne pas se laisser entraîner hors de la voie légale et à ne pas risquer leur vie pour des fanatiques et des excitateurs de partis.

Ce ne seraient ni le gouvernement ni les citoyens qui supporteraient la responsabilité des conséquences des manifestations, mais les meneurs et les organisateurs.

Malgré les protestations qui ont accueilli sur les bancs socialistes ces paroles, qui en soulèveraient aussi, chez nous, à l'extrême-gauche, ce ne sont pas elles qui ont mis le chancelier en mauvaise posture, non plus que les incidents à propos desquels elles ont été prononcées. Il n'y a là que des circonstances, grâce auxquelles le conflit entre le Parlement et le gouvernement a pu s'envenimer, mais les causes en sont plus anciennes, multiples et profondes.

La preuve en est dans les discours mêmes des députés socialistes qui ont interpellé après le départ du chancelier et des ministres. M. Fisher a longuement reproché à M. de Bülow d'avoir élargi le fossé qui sépare l'Allemagne du Nord de l'Allemagne du Sud. M. Naeger a parlé de la ligne du Mein, et M. von Payer a insisté sur l'effet déplorable des déclarations du chancelier, le 10 janvier, dans l'Allemagne du Sud. Ce suffrage universel, que réclament seuls les partis avancés en Allemagne, le chancelier n'aurait pas à en craindre de si tôt l'établissement, s'il avait encore l'appui des hommes de bon sens qu'il s'est aliénés. Sa bruyante rupture avec le Centre doit bien lui peser aujourd'hui. Ce mal est-il réparable ? Toute la question est là. Devant les embarras de la situation présente : crise financière, crise ouvrière, affaires polonaises, scission dans la Ligue navale, etc., il n'a qu'une ressource, reconquérir l'amitié des catholiques..... à moins qu'il ne veuille gouverner, comme dit le *Temps*, seul contre tous ou avec la gauche. Cruelle alternative !

J.-J. C.

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Le *Giornale d'Italia* se fait téléphoner de Paris sur Mgr Amette et le cardinal-secrétaire d'Etat, une histoire fantastique qui passera du journal romain dans la presse internationale.

« Les Jésuites, dit le *Giornale*, ont organisé contre les Sulpiciens une campagne, où Mgr Amette sert de cible. Les Jésuites avaient ainsi obtenu que Mgr Amette fût transféré au siège archiépiscopal de Chambéry; mais Mgr Amette, venant en personne à Rome, eut avec le cardinal Merry del Val un très long entretien, où il parla avec une extrême énergie. »

Tel est le résumé de l'information du *Giornale d'Italia*, qui est une fable pure et simple. Jamais il n'a été question d'un transfert quelconque de Mgr Amette, pas plus à Chambéry qu'ailleurs. C'est pourtant sur ce fondement complètement faux que l'information du *Giornale* s'échafaude tout entière.

Il est bon de savoir que le *Giornale d'Italia*, sous une feinte modération, mène contre le catholicisme la plus perfide des campagnes.

B. S.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Ils se sont entretenus de la situation au Maroc et des interpellations qui doivent venir en discussion demain devant la Chambre.

M. Briand, garde des sceaux, a fait signer un important mouvement judiciaire.

Le Conseil a ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes.

Souscription à la Société immobilière

Les promesses de souscription s'élevaient mercredi soir à 1 379 200 francs.

Nous avons eu mercredi :

1	souscripteur de	200	actions
3	—	50	—
1	—	33	—
3	—	30	—
1	—	25	—
21	—	20	—
3	—	15	—
1	—	13	—
3	—	12	—
63	—	10	—
1	—	9	—
2	—	8	—
1	—	7	—
10	—	6	—
125	—	5	—
15	—	4	—
50	—	3	—
123	—	2	—
176	—	1	—

S. Gr. Mgr l'évêque de Belley écrit :

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien me regarder comme souscripteur de *cinq actions* de votre Société immobilière. C'est l'obole du pauvre qui tient, du moins, à vous exprimer toute sa sympathie pour vos œuvres, et sa gratitude pour le dévouement admirable que vous dépensez au service de l'Eglise et de la France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon religieux respect.

† FRANÇOIS,
évêque de Belley.

S. G. Mgr Gieure, évêque de Bayonne, nous dit de son côté :

Monsieur,

Veuillez m'inscrire pour *dix actions*.

La fureur de vos ennemis vous sert admirablement ; elle va décupler la générosité de vos amis et les mettre à même, ce qui leur sera infiniment agréable, de vous montrer leur reconnaissance pour votre dévouement à la cause de l'Eglise, et leur pleine confiance dans la nouvelle œuvre.

Veuillez, Monsieur, me compter parmi ces amis, et agréer l'expression de tout mon dévouement en Notre-Seigneur.

† FR.-MARIE,
évêque de Bayonne.

Bien touchant est aussi l'envoi d'une souscription de dix actions, par le vénéré évêque de Viviers, Mgr Bonnet, malgré « sa situation de mendiant ».

Un vénérable chanoine veut se survivre dans notre œuvre :

Monsieur Feron-Vrau,

C'est un vieil ami de la *Croix*, 86 ans, qui, en dépit de sa pénurie, a le plus vif désir de *participer encore après lui* aux luttes grandioses de la Bonne Presse, *comme à ses glorieux triomphes*. En conséquence, il met à votre disposition cinq cents francs. Au premier signe, il se fera un *titre d'honneur de les verser à votre caisse*.

Bien à vous et à toutes vos œuvres.

LEFÈVRE, *chanoine.*

Terminons par cette belle lettre :

Monsieur Feron-Vrau,

Pour me servir d'une expression courante, vous venez de faire *un beau geste !*... Paris l'a vu et compris le premier, la France entière va le voir et le comprendre à son tour, comme le dit si bien « Pierre l'Ermite » dans son article du 18 janvier.

A l'exemple de ce curé de la Somme qui vous offre toute sa fortune : *cinq cents francs !* pour que votre *Croix* continue à se tenir debout, forte et lumineuse, au-dessus de cet océan de variations et de ténèbres qui menacent de tout engloutir, je vous offre aussi mes petites économies que je mettais de côté en cas de besoin, c'est-à-dire aussi la même valeur : *cinq cents francs !*

C'est donc cinq actions — cent francs l'une — que je souscris, conjointement avec ma sœur qui me prodigue ses services depuis mes vingt-deux ans de cure.

DÉMÉSY,
curé d'Aillevans.

Gazette

1 717 kilomètres en vingt-deux minutes

C'est la photographie de la reine de Hollande qui a fait hier ce prodige de vitesse.

Transmise par un poste d'émission, installé avenue des Champs-Elysées, elle s'y retrouva parfaitement reproduite vingt-deux minutes plus tard. Elle avait parcouru en ce court espace de temps un circuit de 1 717 kilomètres, allant de Paris à Lyon, de Lyon à Bordeaux et revenant de Bordeaux à Paris par Tours et Châteaudun.

Au poste transmetteur un rouleau ressemblant assez aux rouleaux de phonographes. Il porte une photographie en creux et en relief, dont les inégalités agissent sur une pointe commandant un bras de levier. Les oscillations de ce bras de levier font varier l'intensité du courant sur le circuit électrique.

Au poste récepteur, les variations de courant agissent sur un oscillographe de Blondel, lequel porte un miroir « infinitésimal » réfléchissant la lumière que lui envoie un foyer fixe.

Les variations du courant électrique, traduites en variations d'intensité lumineuse, impressionnent une pellicule photographique. On développe, on fixe la pellicule, on peut la projeter sur un écran à projections.

C'est ce qui fut fait hier à la conférence de M. Edouard Belin.

Notons que le conférencier a cité le « pantélégraphe » de l'abbé Caselli, qui a fonctionné entre Paris-Amiens et Paris-Lille, de 1862 à 1870.

M. Belin a insisté sur l'influence de cet appareil dans l'évolution des transmissions à grande distance.

Un ministre et deux sous-ministres — parmi lesquels M. Simyan, bien entendu — assistaient à cette conférence.

Tout va bien qui finit bien

Le Conseil municipal de Lalonquette (Basses-Pyrénées) avait refusé le presbytère au curé. Celui-ci avait dû s'en aller à Garlède, où se trouve une église annexe. Là des chrétiens généreux lui offrirent l'hospitalité.

Mais les habitants de Lalonquette, mécontents, réclamèrent pour que le curé revînt et pour que l'on mît à sa disposition le presbytère.

Le maire et les membres du Conseil municipal reconnurent bientôt qu'ils s'étaient trompés. A l'unanimité ils viennent d'adresser à Mgr l'évêque de Bayonne une pétition dans laquelle ils déclarent :

Nous venons très humblement et très respectueusement vous prier de vouloir bien rétablir la cure de Lalonquette. Nous reconnaissons nous être trompés dans l'acte qui a entraîné la suppression de ladite cure quoique nous n'ayons eu en rien la moindre chose contre la religion et contre ses ministres ; nous vous faisons amende honorable..... Les gens de notre commune sont bons catholiques ; ils ne demandent que la paix pour continuer la pratique de la religion comme par le passé..... Le presbytère de Lalonquette est mis à votre disposition pour loger le prêtre qu'il plaira à Votre Grandeur de nous donner et dans des conditions aussi raisonnables que dans n'importe quelle commune du diocèse...

Touché de ces sentiments, l'évêque de Bayonne rend leur curé aux habitants de Lalonquette.

La vie anticléricale

Le capitaine des pompiers de La-Chapelle (Seine-et-Marne) vient d'être privé de son commandement pour un mois.

Motif : *A assisté en tenue, avec ses hommes, à la messe de la Sainte-Barbe.*

Les chiens ont leur opinion...

Encore une page comique de la tyrannie jacobine.

Dans une petite commune du Loir-et-Cher, ce ne sont pas seulement les habitants, mais encore leurs chiens, qui, aux yeux du maire radical-socialiste, professent des opinions politiques.

Lors d'une récente épidémie de rage, les chiens devaient, sous peine de contravention pour leurs propriétaires, rester à l'attache. Les chiens radicaux, eux, avaient licence de se promener tranquillement dans le village ; si le garde champêtre les apercevait par hasard, il se hâtait de les reconduire avec force caresses à leurs maîtres, pour leur éviter une contravention. Mais si un malheureux chien libéral se hasardait à mettre le nez dehors, immédiatement un bon procès-verbal lui apprenait le respect dû aux arrêtés municipaux.

Un prêtre lâchement insulté

On écrit du Mans, 22 janvier :

M. Roncheray, curé de La Chapelle-Huon, se rendait à Saint-Calais par le train. Dans le même compartiment, avait pris place un individu nommé Pineau qui, monté à la station de Saint-Gervais-de-Vic, chercha querelle au prêtre, lui cracha au visage, et, malgré l'intervention d'un troisième voyageur, le frappa violemment. En arrivant à Saint-Calais, M. Roncheray, qui avait le visage ensanglanté, dut requérir le personnel de la gare pour échapper à son agresseur.

Pineau a été arrêté et écroué à la prison de Saint-Calais.

Tout commentaire affaiblirait l'impression de cette scène brutale.

Et voilà où conduit la lecture de certains journaux !

QUATRIÈME CONGRÈS GÉNÉRAL
DES ŒUVRES CATHOLIQUES
DE CONFÉRENCES ET DE PROJECTIONS

(2-6 février 1908)

Lundi 3 février, à 8 heures du soir, 76, rue des Saints-Pères. — Conférence de « Pierre l'Ermite ». Chants religieux et profanes, avec vues de projections. *La fuite en Egypte*, pièce d'ombres, par Lartigue, dessins de Lemot, musique d'Henry. Cinématographe.

Mardi 4 février, à 8 heures du soir, 76, rue des Saints-Pères. — Séance présidée par S. G. Mgr Amette, coadjuteur de Paris. Conférence de M. l'abbé Poulin. Allocution par Sa Grandeur. Les Kerneval, sonneurs bretons, dans leur répertoire. — *Quo Vadis*, pièce d'ombres, par André Colomb et Vignola. Cinématographe.

Mercredi 5 février, à 9 h. ½ du matin, rue Monsieur, 12. — Ouverture du Congrès. Allocution de M. Paul Feron-Vrau. Adhésions et lettres d'excuses. Rapport sur les réponses au questionnaire. L'apostolat par les conférences et les projections. Tenue de la conférence. Recrutement des conférenciers et des auditeurs. Les Sociétés de conférenciers. Conseils juridiques.

Mercredi 5 février, à 2 h. ½ du soir, 12 rue Monsieur. — Revue des sources lumineuses pratiques et essais comparatifs. Perfectionnements aux appareils producteurs de lumière et au matériel du projectionniste. Nouvelles séries de vues créées ou en voie de préparation. Cantiques et chansons illustrées. Les pièces d'ombres appliquées à l'enseignement religieux. La photographie des couleurs en projection.

Mercredi 5 février, à 8 heures du soir, rue des Saints-Pères, 76. — Discours de M. Paul Lerolle, député. Chansons illustrées. Première de la *Genèse du Monde*, poème sacré, par André Colomb et Vignola. Nouveautés cinématographiques avec effets de scène. Concours assuré de plusieurs artistes de talent, chanteurs et musiciens.

Jeudi 6 février, à 9 h. ½ du matin, 12, rue Monsieur. — Projets d'avenir. Exposé des desiderata de MM. les directeurs ou secrétaires d'associations diocésaines.

L'organisation pratique d'un Congrès régional ou diocésain.

Discours de clôture

NOS ANTICLERICAUX

Le maire d'Anthenay (Marne), ayant pris un arrêté interdisant l'ouverture des portes du cimetière en dehors de certaines heures de la journée, M. l'abbé Toussaint, curé de Romigny, desservant d'Anthenay, ayant l'habitude d'entrer par le cimetière pour aller dire la messe, trouvant la porte fermée, l'ouvrit en la poussant.

Procès-verbal fut dressé pour dégradation de monument public.

M. l'abbé Toussaint offrit de réparer la dégradation causée à la porte. Le maire, qui n'avait pris cet arrêté que pour ennuyer son curé, préféra faire poursuivre ce dernier.

Le tribunal correctionnel de Reims a condamné le prêtre à 16 francs d'amende.

Une lettre et un poème

M. Jacques Rocafort, dont nos lecteurs connaissent la haute valeur par les articles qu'il leur a donnés, est assez aimable pour me communiquer la lettre qu'il vient de recevoir d'un ancien proviseur d'un de nos plus importants lycées de France.

Lundi, 20 janvier 1908.

Cher Monsieur Rocafort,

Je viens de lire dans la *Patrie*, numéro de ce jour, paru hier soir, que les auteurs et éditeurs de cahiers d'écriture font disparaître les maximes patriotiques que devaient, jusqu'à ces temps derniers, calligraphier les enfants des écoles. Fait signalé par M. Bocquillon.

D'autre part, j'ai constaté moi-même que, dans la plus récente édition du *Tour de France par deux enfants*, par Bruno, édité chez Belin, et en usage dans les classes élémentaires des lycées, et sans doute aussi dans les écoles primaires, le nom de Dieu et tout ce qui se rapporte au ciel, à l'âme, à la prière, etc..., a été supprimé ou remplacé par des banalités.

C'est mon petit-fils, attristé par ces falsifications du premier texte, qui a appelé là-dessus mon attention ; il ne reconnaît plus ses deux jeunes héros d'Alsace-Lorraine qui subissent après s'agenouiller et à prier ; ils ne sont plus pour lui aussi intéressants, et il a, pour exprimer son indignation d'enfant, des mots très vifs.

Je me permets de vous signaler ces grands et graves petits faits, pour le cas où vous croiriez utile de les relever, comme vous savez le faire, dans un de vos prochains articles.

Je ne veux pas déflorer l'article que M. Jacques Rocafort voudra bien écrire pour nous sur le forfait qui lui est signalé.

Mais il m'est bien permis de remarquer, à la lecture de cette lettre d'un universitaire à un universitaire, que les plus qualifiés parmi ceux-ci ne sont pas des derniers à déplorer l'athéisme qui envahit lentement, mais sûrement, l'enseignement de l'Etat.

Ravir la foi de l'enfant à la foi du père, détourner son cœur et son esprit du cœur et de l'esprit paternel, c'est le sort le plus cruel qu'on puisse infliger à un père, c'est le plus abominable des crimes.

Notre grand poète national, François Coppée, appelle le sort du père un calvaire dans sa dernière poésie, *Une Lettre de Christmas*, éditée par Alphonse Lemerre, qu'il a eu la touchante attention de m'envoyer, de son lit de souffrance, pour mes étrennes.

Il imagine Napoléon, trouvant sur son rocher de Sainte-Hélène une lettre de Noël, envoyée par une femme d'officier à son mari et se la faisant lire par son médecin O'Méara.

Que lui dit-elle qui puisse lui aller plus droit au cœur ?

— Ton cher petit sera brave, j'en suis certaine
Et fière, et c'est la belle espérance où je vis
Qu'il imite son père et serve son pays...

D'un geste l'empereur interrompt la lecture.
Il est debout. Il pense à son fils — O torture! —

L'épouse et la mère y pense aussi, et sa pensée est si douloureuse que l'Anglaise en oublie sa haine contre l'ennemi de son pays ; elle pardonne et plaint.

— Aucune douleur n'est aussi cruelle, aucune!
Ce bonheur que, modeste officier de fortune,
Tu possèdes — un fils par sa mère élevé
Dans l'amour filial — ce père en est privé.
Qu'on le torture ainsi, vraiment, c'est trop inique,
Quel calvaire! Il ne sait rien de son fils unique!
C'est pour ce malheureux que votre enfant priera...

— Assez, dit une voix sévère.

O'Méara,
Un sanglot dans la gorge et tout tremblant s'arrête
. . . . . .
Le grand captif atteint le fond du désespoir.
Mais alors, brusquement, pour ne pas laisser voir
Le trouble qui, chez un héros, lui semble indigne,
D'une main, au docteur irlandais il fait signe
De cesser la lecture et de se retirer.....
Et personne n'a vu Napoléon pleurer.

Combien de pères, à cette heure, sacrifient aussi leurs larmes ?

J. R.

A l'hôpital laïcisé

Un journal radical-socialiste de Belfort, le *Réveil Belfortain*, très ardent partisan de la laïcisation, raconte ce fait odieux qui s'est passé à l'hôpital laïcisé de cette ville :

Mardi dernier, à 10 heures du matin, une brave femme, entrée à l'hôpital cinq jours auparavant, y mourait. Un de ses fils, demeurant au faubourg des Vosges, ne fut prévenu que le soir, à 6 heures. Ce fait est déjà regrettable, parce que le mari de la défunte n'a pu être avisé à temps et a été dans l'impossibilité d'assister à l'enterrement.

Mais ce qui est vraiment monstrueux et scandaleux, c'est que le lendemain après-midi, une heure avant l'enterrement, les deux fils de la défunte ayant demandé à voir encore une fois le corps de leur mère, un employé de l'hôpital les conduisit dans la pièce qui sert de dépôt mortuaire, et souleva le couvercle du cercueil. *Le corps de la défunte apparut entièrement nu* aux regards des deux fils, dont on peut juger la douleur et le désespoir. Ni vêtements, ni drap n'entouraient le corps de la malheureuse qui reposait sur une simple couche de sciure.

Les assistants présents à cette scène douloureuse furent scandalisés et ne cachèrent pas leur indignation.

En présence d'un tel fait qui dépasse l'imagination, nous nous demandons si nous sommes administrés par une bande de sauvages ou par des hommes civilisés.

Voilà donc où nous en sommes du respect des morts : une couche de sciure pour tout linceul !

Il est vrai que ce ne sont pas les laïcisateurs, mais les pauvres, qui vont à l'hôpital ; encore faudrait-il qu'on ne traitât pas leur dépouille mortelle comme les restes de simples animaux...

L'enseignement officiel et les Conseils municipaux

Par suite du refus persistant de l'autorité académique de déplacer l'institutrice communale de Meigné-sous-Doué (Maine-et-Loire), le maire, l'adjoint et huit conseil